

SEANCE du 27 mai 2021

Nombre de membres		
Afférent au	En	Qui ont
Au conseil	exercice	pris part
		au vote
11	10	09

L'an deux mil vingt et un et le 27/05 à 19 heures 00

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Monsieur Jean-Claude LOPEZ

**Présents** : Jean-Claude LOPEZ, Éric DEVISE, Marc SIMONNET, Luthold de MULLENHEIN, Marina CHORT, , Corine MONSET, Jean-Luc DUBOIS, Olivier BOYER, Thierry DENIZET,

**Absents** : Maurice BLONDY

Date de convocation : 07/04/2021 Date d'affichage : 07/04/2021

Secrétaire de séance : Marina Pichardie

#### Augmentation des loyers communaux

Monsieur le maire expose aux membres du conseil que certains loyers devraient être révisés

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

- Décident de ne pas réviser les loyers pour l'année 2021
- Donnent pouvoir au maire pour signer tout acte se rapportant à la présente délibération

#### Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et notamment son article 39 ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique et notamment son article 38 ;

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De participer à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- De verser une participation mensuelle de 20 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée
- Donnent pouvoir au maire pour signer tout acte se rapportant à la présente participation

## Mission SPS – salle des sports

Dans le cadre de la création d'un lieu de stockage en extension de la salle des sports, Monsieur le Maire informe les membres du conseil de l'obligation d'avoir un bureau de contrôle avec pour mission un contrôle technique avec rédaction de la notice de sécurité pour ce type de bâtiment.

Proposition de la société SOCOTEC : 2 675.00 € HT

Les membres du conseil après en avoir délibéré :

- Conscients de l'obligation de cette prestation retiennent la proposition de la société SOCOTEC pour la somme de 2 675.00 € HT
- Donnent pouvoir au maire pour signer tout acte s'y rapportant

## Travaux sur logement social

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition pour la réfection de la toiture du logement social au bourg d'ISSAC

SARL ANDRIEUX et FILS : 8110.00 € HT

Les membres du conseil après en avoir délibéré :

- Autorisent les travaux sur le bâtiment dit logement social
- Retiennent la proposition de **l'entreprise ANDRIEUX** pour **8 110.00 € HT**
- Donnent pouvoir au maire pour signer tout acte s'y rapportant

## jeux

Afin de compléter l'aire de jeux Monsieur le Maire propose l'achat de jeux extérieur pour les enfants de 6 à 12 ans

Offre de prix entreprise JPP Direct

Tour BOUDAO 6 à 12 ans : 2 807.27

Le conseil municipal :

- Retient la proposition de JPP Direct pour la somme de 2 807.27 €
- Donnent pouvoir au maire pour signer tout acte se rapportant à l'achat de ce portique

## Achat défibrillateur

Suite à une offre groupée avec la communauté de communes, Monsieur le Maire propose l'achat d'un défibrillateur externe.

**Bergerac médical : 1307.50 €**

Les membres du conseil après en avoir délibéré :

- Conscients de la nécessité d'un défibrillateur, celui-ci serait installé dans le bourg sur le mur de l'église autorisent cet achat à Bergerac Médical pour la somme de **1 307.50 €**
- Donnent pouvoir au maire pour signer tout acte s'y rapportant

## **Menuiserie salle des associations**

Monsieur le maire donne lecture d'une proposition de prix concernant le changement des menuiseries de la salle des associations

**DEFFIEUX BULYCK :**

**Menuiseries en PVC : 3 187.12 € HT**

Les membres du conseil après en avoir délibéré :

- Retiennent le devis de l'entreprise DEFFIEUX BULYCK et donnent pouvoir au maire pour signer le devis et toute pièce se rapportant à ces travaux

## **travaux de peinture**

Monsieur le maire propose de repeindre la salle des associations ainsi que les portes de l'église.

Propositions de Olivier GAILLARDOU :

Eglise : 730 €

Salle des associations : 3 834.00 €

Les membres du conseil après en avoir délibéré :

Retiennent les devis de Olivier GAILLARDOU et donnent pouvoir au maire pour signer tout acte s'y rapportant